

SYNCHRONY LPP FUNDS - Synchrony LPP 80

Rapport annuel au 15 mars 2019

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	7
Notes aux états financiers	11
Rapport de performance	12
Rapport abrégé de la société d'audit	13



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre

Florian MAGNOLLAY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Frédéric NICOLA, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Rue de Lyon 111
1203 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale de Genève, Genève

Information aux investisseurs

Modification concernant la direction du fonds

La composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 14 novembre 2018, avec la nomination de M. Frédéric Nicola en son sein.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale de la modification susmentionnée.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2019

Distribution du revenu

Date Ex VNI : 12/06/2019

Date de paiement : 14/06/2019

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			à l'étranger
				en Suisse			
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	1	CHF	0.40	0.14	0.26	0.26

Capitalisation du revenu

Capitalisation au : 15/03/2019

Classe	Affidavit	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
			Rendement imposable	35% Impôt anticipé récupérable
Classe B ¹⁾	Non	CHF	1.13992	0.00000 ¹⁾

¹⁾ La direction du fonds a déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC) de sorte que vous n'avez pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt auprès de l'AFC.

Chiffres comptables

Aperçu		Devise	16.03.18	(Lancement 20.09.17
			15.03.19	du fonds) 15.03.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	7'506'561.89	2'233'688.93
			(Lancement 05.09.18 de la classe) 15.03.19	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	2'569'294.67	
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	102.35	
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.26%	
			16.03.18	(Lancement 20.09.17
			15.03.19	du fonds) 15.03.18
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	4'937'267.22	2'233'688.93
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	104.53	100.27
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		1.25%	1.11%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	15.03.19	15.03.18
Avoirs en banque		
à vue	134'983.48	94'779.93
Valeurs mobilières		
Parts d'autres placements collectifs	7'363'683.16	2'140'059.28
Autres actifs	12'016.22	10.83
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	7'510'682.86	2'234'850.04
Autres engagements	-4'120.97	-1'161.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'506'561.89	2'233'688.93

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	(Lancement 05.09.18 de la classe) 15.03.19
Emission initiale		25'000
Parts émises		102
Position à la fin de la période comptable		25'102

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	16.03.18	(Lancement 20.09.17 du fonds) 15.03.18
Position au début de la période comptable / Emission initiale		22'277	1'397
Parts émises		27'423	20'986
Parts rachetées		-2'465	-106
Position à la fin de la période comptable		47'235	22'277

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable / à l'émission	2'233'688.93	139'700
Solde des mouvements de parts	5'005'901.46	2'120'721.72
Résultat total	266'971.50	-26'732.79
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'506'561.89	2'233'688.93

Compte de résultat	Période comptable	16.03.18 (Lancement 20.09.17)	15.03.18 du fonds) 15.03.18
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		68.16	1.80
Intérêts négatifs		-109.55	0.00
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		64'107.71	8'119.74
Rétrocessions sur fonds de placement		171.98	17.32
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		17'928.91	-3'637.22
Total des revenus		82'167.21	4'501.64
Charges			
Intérêts passifs		-3.86	-4.86
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-33'938.52	-4'361.82
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-1'055.52	33.00
Total des charges		-34'997.90	-4'333.68
Résultat net avant ajustements		47'169.31	167.96
Ajustements fiscaux *		16'938.40	7'951.78
Résultat net		64'107.71	8'119.74
Gains et pertes de capital réalisés		-45'561.92	-9'052.39
Résultat réalisé		18'545.79	-932.65
Gains et pertes de capital non réalisés		248'425.71	-25'800.14
Résultat total		266'971.50	-26'732.79
Utilisation du résultat de la classe A			
	Période comptable (Lancement 05.09.18)		
	de la classe) 15.03.18		
Résultat net		10'263.76	
Résultat disponible pour être réparti		10'263.76	
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		10'040.80	
Report à compte nouveau		222.96	
Total		10'263.76	
Utilisation du résultat de la classe B			
	Période comptable	16.03.18 (Lancement 20.09.17)	
		15.03.18 du fonds) 15.03.18	
Résultat net		53'843.95	8'119.74
Résultat disponible pour être réparti		53'843.95	8'119.74
Revenus thésaurisés (non distribués)		53'843.95	8'119.74
Total		53'843.95	8'119.74

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					171'491.68	2.28
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	2'000	EUR	24.71	56'128.77	0.75
Irlande					56'128.77	0.75
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -Acc- Cap.	20	EUR	864.55	19'638.25	0.26
LU0155300493	Pictet-European Equity Selection Classe I EUR	55	EUR	731.84	45'715.30	0.60
LU0308864965	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -C- Cap.	645	EUR	60.44	44'275.85	0.59
LU0333811072	Goldman Sachs India Equity Portfolio Class -I (USD) Cap.	250	USD	22.87	5'733.51	0.08
Luxembourg					115'362.91	1.53
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					7'192'191.48	95.76
CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	8'220	CHF	165.77	1'362'629.40	18.14
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	2'640	CHF	214.02	565'012.80	7.52
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	5'280	USD	220.90	1'169'617.79	15.57
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	5'700	CHF	140.30	799'710.00	10.65
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI ® -I-	11'170	CHF	122.29	1'365'979.30	18.20
Suisse					5'262'949.29	70.08
FR0010558841	Mandarine Valeur -I- Cap.	9	EUR	5'556.12	56'793.27	0.76
FR0011188259	Echiquier SICAV - Echiquier Agenor Mid Cap Europe -I-	8	EUR	2'414.26	21'935.97	0.29
FR0011468602	Metropole Funds SICAV - Metropole Selection -W-	160	EUR	251.85	45'766.18	0.61
France					124'495.42	1.66
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	10'650	CHF	129.6879	1'381'176.14	18.39
IE00B42PDY56	Pzena Emerging Markets Value Funds -A- USD	470	USD	118.708	55'948.98	0.74
Irlande					1'437'125.12	19.13
LU0196034663	Janus Henderson Horizon-Pan European Smaller Companies -I2-	470	EUR	52.81	28'190.11	0.38
LU0270815920	Schroder Int Selection Fund - Taiwanese Equity Class C cap.	1'000	USD	22.286	22'348.40	0.30
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	160	USD	391.47	62'810.58	0.83
LU0441851648	JPMorgan Funds SICAV - ASEAN Equity Fund -C (acc) USD-	140	USD	162.64	22'833.35	0.30
LU0492943443	Investec Global Strategy Fund - Latin American Equity -I-	1'400	USD	18.04	25'326.72	0.34
LU0866838575	Alken Fund SICAV - European Opportunities -EU1- Cap.	210	EUR	179.58	42'831.18	0.57
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	32	EUR	1'607.43	58'420.44	0.78
LU0943624584	JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund Class C USD	330	USD	143.58	47'514.07	0.63

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
LU1480989729	Lombard Odier Funds SICAV-Asia High Conviction -N- USD Cap.	360	USD	158.8519	57'346.80	0.76
Luxembourg					367'621.65	4.89

Avoirs en banque à vue					134'983.48	1.80
Parts d'autres placements collectifs					7'363'683.16	98.04
Autres actifs					12'016.22	0.16
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					7'510'682.86	100.00
Autres engagements					-4'120.97	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					7'506'561.89	

Cours de change	EUR	1 = CHF 1.13575
	USD	1 = CHF 1.0028

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		53'843.95
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
CH0004015290	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Swiss Equity	5'475	
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	1'940	
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	3'597	
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	3'920	
CH0248680594	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Optimised SPI ® -I-	7'585	
FR0010558841	Mandarine Valeur -I- Cap.	8	
FR0011188259	Echiquier SICAV - Echiquier Agenor Mid Cap Europe -I-	8	
FR0011468602	Metropole Funds SICAV - Metropole Selection -W-	134	
IE0004766675	Comgest Growth Europe Fund Cap.	1'639	
IE00B2RHVR18	Vanguard Global Bond Index Fund Institutional Hedged CHF	8'160	300
IE00B42PDY56	Pzena Emerging Markets Value Funds -A- USD	370	
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -Acc- Cap.	15	
LU0155300493	Pictet-European Equity Selection Classe I EUR	55	
LU0196034663	Janus Henderson Horizon-Pan European Smaller Companies -I2-	390	
LU0270815920	Schroder Int Selection Fund - Taiwanese Equity Class C Cap.	2'200	1'200
LU0308864965	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -C- Cap.	470	
LU0333811072	Goldman Sachs India Equity Portfolio Class -I (USD) Cap.	250	
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -I-	160	
LU0441851648	JPMorgan Funds SICAV - ASEAN Equity Fund -C (acc) USD-	140	
LU0492943443	Investec Global Strategy Fund - Latin American Equity -I-	1'400	
LU0866838575	Alken Fund SICAV - European Opportunities -EU1- Cap.	165	
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	28	
LU0943624584	JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund Class C USD	330	
LU1480989729	Lombard Odier Funds SICAV-Asia High Conviction -N- USD Cap.	360	

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs			
GB00B3FFY310	M&G Investment Funds - M&G Global Emerging Markets Fund -C-	1'065	1'500
IE00B2RKZ566	Eaton Vance Intl Funds -Parametric Emerging Markets -I2- USD		820
IE00B40ZVV08	Metzler Intl Invest-Metzler European Smaller Companies -B-		30
IE00B52QBB85	Comgest Growth Emerging Markets Fund -I- USD Cap.	350	820
IE00B62TFX49	Comgest Growth GEM Promising Companies -I- USD Cap.	400	700
LU0213069320	Standard Life Global SICAV - China Equities Fund -D- Cap.	70	210
LU0386383433	Investec Global Strategy Fund SICAV-European Equity Fund -I-	484	1'353
LU0489687326	Mandarine Unique Small & Mid Caps Europe -I- Cap.	2	2
LU0571085686	Vontobel Fund SICAV mtx Sustainable Emerging Mkt Leaders -I-		101
LU1045038707	Oyster SICAV - European Selection -I EUR-	14	25
LU1670624821	M&G (Lux) Global Emerging Markets Fund Class C	1'500	1'500

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY LPP FUNDS – Synchrony LPP 80	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Classe A	1.10%*	Max. 2.50%
Classe B	1.10%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe du fonds résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du fonds revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du fonds attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2017	2018	2019 au 15 mars
Performance :				
– Classe A (lancée le 05.09.18)	%	-	-8.27	11.58
– Classe B (lancée le 20.09.17)	%	2.43	-8.54	11.58

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements **SYNCHRONY LPP FUNDS** avec les compartiments suivants :

- Synchrony LPP Bonds
- Synchrony LPP 25
- Synchrony LPP 40
- Synchrony LPP 40 SRI
- Synchrony LPP 80

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2019 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermoud
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Alexandre Breysse
Expert-réviseur agréé

Genève, le 10 juillet 2019

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC